

Extrait du livre des minutes d'une séance régulière du conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf tenue le mercredi 16 mai 2018, à 19 h, à la salle Saint-Laurent de la Préfecture, sise au 185, route 138, à Cap-Santé.

**PRIORITÉS ANNUELLES D'INTERVENTION DE LA MRC DE PORTNEUF  
2018-2019 DANS LE CADRE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES  
TERRITOIRES – ADOPTION**

**CR 118-05-2018**

**CONSIDÉRANT** qu'une entente de gestion du FDT 2015-2016 est intervenue entre le ministre responsable de la Capitale-Nationale, M. Sam Hamad, et la MRC de Portneuf, le 22 juillet 2015;

**CONSIDÉRANT** que cette entente a été reconduite pour l'année 2018-2019;

**CONSIDÉRANT** que l'entente précise que la MRC de Portneuf doit, chaque année, adopter des actions à prioriser en regard des objets poursuivis par l'entente;

**CONSIDÉRANT** qu'un projet d'actions prioritaires a été soumis à la commission du développement social et économique lors de sa séance de travail du 15 mai 2018 pour validation et recommandation à faire au conseil de la MRC;

**CONSIDÉRANT** que le conseil de la MRC de Portneuf est d'accord et recommande l'adoption de ces actions prioritaires;

Il est proposé par M. Léo Gignac et résolu :

**QUE** le conseil de la MRC de Portneuf adopte les actions prioritaires telles que déposées lors de la séance régulière du conseil du 16 mai 2018;

**QU'**une copie de la présente résolution soit mise en ligne sur le site Internet de la MRC de Portneuf et également expédiée au Secrétariat à la Capitale-Nationale, ce dernier étant désigné par le ministre pour le représenter.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Josée Frenette  
Secrétaire-trésorière

**COPIE CONFORME**

Ce 17 mai 2018